

Compte rendu du Comité Technique Paritaire du 1 juillet 2011

C'est le **1 er juillet** que s'est tenu le **comité technique paritaire (CTP)**, à l'ordre du jour, et **pour avis** (c'est-à-dire que la ou les question sont soumis à un vote) **l'organisation de la Direction de l'Education (DE)**. Enfin **pour info** (c'est-à-dire que la ou les questions ne font pas l'objet d'un vote mais uniquement d'un débat) **le bilan d'étape d'un an de réorganisation de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées (DPAPH)**, le bilan social de la collectivité, la mise en œuvre du logiciel santé au travail.

Nouvelle organisation de la Direction de l'Education.

Principal enjeu de cette nouvelle organisation de la direction de l'éducation, l'intégration de de la direction de la jeunesse, en effet selon les représentants de l'employeur, il y a dorénavant une cohérence à rassembler la direction de la jeunesse et la direction de l'éducation, on pourrait discuter sur le sens de ce rattachement, d'autres choix existent, notamment d'un rattachement à la DCPSL, ou à la DEF. Cette modification d'organisation a été pour votre syndicat SUD et ses élus l'occasion de rappeler dans la continuité de ce qui avait été exprimé lors du vote d'opposition au PPP, que les moyens publics doivent être affectés à la mise en œuvre du service public, les personnels publics ont la compétence pour répondre aux besoins des usagers. Ainsi nous avons tenu à souligner notre attachement à ce que les EMIR ne soient pas fractionnés et démantelés, bien au contraire des taches d'entretien actuellement réalisés par le privé à l'aide des marchés doivent être confiés aux personnels de cette régie, que l'on nomme les « Equipes Mobiles d'Intervention Rapide » (EMIR). De mêmes les Cantines centrales doivent être l'occasion d'augmenter la qualité pour les usagers et de mettre fin aux externalisations de la restauration, là encore, il faut des moyens pour un service public de qualité, et cela doit se faire avec les agents du Département.

Compte tenu des débats fructueux préparatoires et l'engagement du DGS a ne pas fractionner et diminuer l'effectif des EMIR, les élus SUD ne se sont pas opposés à cet organigramme après que la DG se soit engagé à faire un bilan dans un an.

Bilan d'un an de la réorganisation de la direction des personnes âgées et des personnes handicapées, DPAPH.

Rappelons que l'année dernière, le 2 juillet 2010, l'employeur avait mis à l'ordre du jour, la réorganisation de la DPAPH. Celle-ci avait été adoptée par un **vote favorable de 15 voix « pour »** : les représentants de l'employeur, les élus de la CGT, l'élu FO, **seuls les élus SUD Solidaires avaient voté « contre », bataillé et obtenu qu'un bilan d'étape à un an soit fait.**

Le Docteur Thierry Lacombe du Service des Personnes Handicapées, expert, avait décrit, avec des mots poignants, le quotidien vécu par les personnels. Sans oublier la défaillance des outils informatiques, signalée depuis de nombreuses années et ayant provoquée la naissance d'un plan d'action d'urgence en 2009, non suivi d'effet à ce jour.

Les personnels doivent toujours faire face aux problèmes graves des usagers, femmes, hommes et enfants vivant parfois des situations dramatiques, sans réels outils ni soutiens.

SUD-Solidaires s'oppose toujours à cette organisation tant que les modes de fonctionnement et d'encadrement se résumeront à la défiance, la suspicion contre les agents et le manque de moyens affectés au service public. (suite page 2)



Bilan d'un an de réorganisation de la DPAPH (suite de la page 1)

En juillet 2011, la situation est plus que tendue. Les personnels sont toujours aussi maltraités : flicages aux formes diverses, rapports à charge, manque de reconnaissance, peu de moyens en personnels et techniques pour répondre aux besoins des usagers (IODAS dysfonctionne toujours autant). En effet, d'autres choix de développement ou de simples maintenances ont été fait par la DG et les élus.

Face à cette situation, les personnels s'expriment avec SUD mais aussi à l'occasion d'actions ponctuelles de la CGT. On ne peut que regretter le manque d'esprit unitaire. En effet, la multiplication d'actions manquant de lisibilité et sans lendemain, décidée par petits groupes, n'ont pas contribué à permettre au personnel une expression massive du rejet des pratiques en vigueur à la DPAPH.

Pour SUD Solidaires, il devient urgent de réussir à imposer le respect des agents et obtenir des moyens pour le service public.

Il faut se rassembler et construire, sans sectarisme, une démarche unitaire avec les autres organisations syndicales, quelques soient les étiquettes!

Les élus et la DG ont organisé le 28 juin 2011, une rencontre avec tout le personnel de la DPAPH à la Bourse du Travail.

SUD Solidaires avait préparé la rencontre en permettant aux personnels de se rencontrer et de rédiger un tract distribué électroniquement le vendredi et manuellement le jour de la réunion. La CGT, de son côté, avait réuni ses adhérents.

Le 28 juin, les personnels ont dénoncé leurs conditions de travail dégradées

Ainsi, Messieurs Laporte (qui a tenté de se défausser sur son collègue comme si la majorité à laquelle il appartient n'était pas aux manettes depuis de très nombreuses années) et Molossi ont dû entendre le quotidien professionnel des personnels avec les travaux mis en œuvre non demandés pour casser les collectifs, les manques de moyens et de formations à tous les niveaux, l'absence de soutien hiérarchique couplée à la défiance et la suspicion envers les personnels d'exécution chargés d'instruire et de liquider les dossiers.

Face à cette situation explosive, la DG et la Direction de la DPAPH proposent, avec un nouveau Plan d'action, d'éteindre l'incendie. **Il aura donc fallu un plan d'action pour :**

- obtenir des fournitures de bureau
- envisager une informatique qui fonctionne **mais quand?**
- Mettre en place des groupes de travail pour réfléchir sur le sens du travail (**alors que la constitution de commissions réunissant personnels et syndicats, demandée après l'AG inter-syndicale CGT-FSU-SUD du 6 janvier 2011 sur la souffrance au travail, avait été refusée par la DG**)
- prolonger sur 6 mois les renforts
- former l'encadrement
- prévoir des modalités d'accueil et de formation des personnels de la Direction dès leur arrivée
- annoncer une note sur les modalités de « badgeage »

Les personnels et SUD Solidaires ont participé pleinement à cette expression malgré une tentative de la CGT de s'octroyer la parole des agents avec une certaine bienveillance de la DG et des élus.

Il faudrait que nos «syndicalistes» en chef considèrent un jour que la liberté syndicale (c'est-à-dire le choix donné aux agents de choisir un syndicat) et le pluralisme syndical est un acquis des personnels et même un gage de réussite!

Ainsi, le 28 juin, et malgré les colères des représentants de la DG, les personnels ont pu exprimer leurs ressentis sur le « caporalisme » de l'encadrement. Avec ce terme, il est reproché les méthodes d'un encadrement qui refuse d'écouter son personnel pourtant en charge de la mise en oeuvre du service public.



Le Comité Technique Paritaire du 1er juillet s'est donc tenu après cette réunion du 28 juin. Vos élus SUD Solidaires avait nommé à cette instance un agent de la DPAPH, à titre d'expert : Maryline Trémoureux.

Lors de ce CTP, les élus SUD Solidaires ont rapporté et répété encore les paroles des agents, décrit une nouvelle fois les causes des conditions de travail dégradées.

Ils ont insisté sur la contrainte d'agir dans un cadre global à l'ensemble de l'Administration Départementale, notamment pour le recalibrage des postes de C en B et la nomination des agents en B. Songer que cela soit

fait en dehors du cadre général du Département est une chimère.

Il existe des procédures pour l'ensemble des agents. Celles-ci, et notamment les critères et le système de point du CIG, sont les garanties d'une égalité de traitement, c'est-à-dire l'opposé d'une gestion « clientélaire » des promotions.

Le débat s'est prolongé jusqu'à 13h20. Les autres points de l'ordre du jour (bilan social, égalité homme-femme, logiciel santé au travail) ont été repoussés au CTP de septembre. Le Président Monsieur Molossi s'est engagé à réexaminer dans les 6 mois la situation de la DPAPH.

SUD Solidaires appelle les personnels et l'ensemble des autres syndicats, dès la rentrée de septembre, à se rassembler pour créer une dynamique unitaire, comme le 6 janvier 2011, permettant d'améliorer les conditions de travail des personnels et de s'opposer à la casse des services publics et des personnels de la DPAPH.

En attendant, nous souhaitons à tous de bonnes vacances!
Vos élus SUD au CTP: Véronique GRISON, Fabien LEPETIT

